

1934

1934

Du 22 janvier
N° 1

MARIAGE
de

Marius Calmon
du Salt

et de

Julie Piquier
d'alignac

L'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent trente quatre et le 37
jour du mois de janvier ; nous soussigné Danyles curé
de l'Eglise Saint-Martin d'alignac après les publica
requis, vu la dispense de deux bans, vu le certificat de l'officier civil et celui
curé de ; aucun empêchement n'ayant été relevé
opposition faite, après avoir reçu leur mutuel consentement, avons donné la bénédic
nuptiale, selon le rit de la sainte Eglise notre Mère, à Marius Calmon
domicilié à du Salt paroisse de alignac
fils m. a. j. et légitime de Martin Calmon et de Alexandrine
Lourdes domiciliés à du Salt paroisse de alignac
Et à Julie Piquier domiciliée à alignac par
de it fille m. a. j. et légitime de Antoine Piquier
et de Marie Bonhomme
domiciliés à alignac paroisse de it : en prés
de domicilié à
paroisse de et de
domicilié à paroisse de
lesquels ont signé avec nous
Piquier
Calmon
Bonhomme
Danyles curé

1934

Du 10 janvier
N° 2

MARIAGE
de

Florentino Cabezón
Cabezón

et de

Lea Dorbal

L'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent trente quatre et le 10
jour du mois de janvier ; nous soussigné Danyles curé
de l'Eglise Saint-Martin d'alignac après les publica
requis, vu la dispense de deux bans, vu le certificat de l'officier civil et celui
curé de ; aucun empêchement n'ayant été relevé
opposition faite, après avoir reçu leur mutuel consentement, avons donné la bénédic
nuptiale, selon le rit de la sainte Eglise notre Mère, à Florentino Cabezón
domicilié à alignac paroisse de it
fils m. a. j. et légitime de Miguel Cabezón et de Héléne Lopez
domiciliés à alignac paroisse de it
Et à Lea Dorbal domiciliée à alignac pa
de it fille m. a. j. et légitime de Leon Dorbal
et de Marie Germain
domiciliés à alignac paroisse de it : en pré
de Leon Dorbal domicilié à alignac
paroisse de et de Francis Caricón
domicilié à alignac paroisse de it
lesquels ont signé avec nous
Lea Dorbal Cabezón
Dorbal Caricón
Danyles curé